

Le Manifeste de l'AgroEcologie Paysanne

7 piliers tous liés les uns aux autres pour agir ensemble

1^{er} pilier

Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles

C'EST LE PILIER FONDAMENTAL, sans sécurisation et gestion de la terre, de l'eau et autres ressources naturelles par et pour les communautés, pas de développement agricole harmonieux dans la paix. Les paysan-nes sont les premiers investisseurs et les premiers nourriciers.

- > Reconnaître, légaliser et sécuriser les droits légitimes du foncier collectif coutumier des villages et des familles, sans les privatiser ni les marchandiser
- > Protéger les droits des communautés, d'usages et d'accès aux biens communs - forêts, pâturages, pistes de transhumance, sources et cours d'eau ...- avec des conventions locales pour une gestion équitable et équilibrée des ressources naturelles

- > Mettre en place des organes de gestion et de résolution de conflits dès le niveau village composés de tous les membres de la communauté y compris les femmes et les jeunes
- > Adopter une approche territoriale et holistique des questions sociales environnementales et économiques, portant sur les ressources naturelles



2^e pilier

Valoriser la biodiversité naturelle, cultivée et élevée

La biodiversité naturelle, cultivée et élevée est le pilier de la vie d'aujourd'hui et de demain.

- > Inventorier et multiplier la diversité des semences paysannes /races locales, valoriser leurs valeurs nutritionnelles et thérapeutiques et perpétuer nos systèmes semenciers paysans
- > Garantir les droits collectifs des paysan-nes, des communautés à utiliser librement, conserver, échanger et vendre leurs semences paysannes (application de l'article 9 du TIRPAA*).
- > Lutter contre l'introduction de biotechnologies modernes destructrices de nos systèmes agricoles et alimentaires telles que les OGM ou des Nouvelles Biotechnologie incontrôlées, qui ne sont que des fausses solutions
- > S'opposer à la privatisation du vivant et au biopiratage de nos ressources, et de leurs connaissances et innovations liées



3^e pilier

Encourager les pratiques en AgroEcologie Paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité

- > Soutenir financièrement et humainement l'AgroEcologie Paysanne notamment les initiatives collectives, afin de mettre en œuvre différentes actions : fertilisation organique du sol, traitements naturels tant pour les végétaux que pour les animaux, association et rotation des cultures et pâturages, agroforesterie et élevage, plantes aromatiques et thérapeutiques, semences paysannes et races locales, paillage et engrais naturels, zai et demi lunes, diguettes et cordeaux pierreux, irrigation gravitaire et récupération des eaux, mécanisation adaptée et innovation, autonomie et organisation collective, respect cycle biologique et intégration cycle des déchets...
- > Soutenir la formation et les transmissions de connaissances en AgroEcologie Paysanne dans les centres, *in situ* au sein des réseaux de relais paysan-nes, acteur/trices du changement tant sur les pratiques que la compréhension des enjeux et défis, avec des outils pédagogiques harmonisés
- > Encourager et développer les espaces d'échanges et de rencontre entre paysan-nes, systématiser, documenter et diffuser les expériences...

Basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir des paysan-nes et des communautés, l'AgroEcologie Paysanne c'est un ensemble de pratiques et d'intelligence collective, diversifiées, complémentaires, évolutives, adaptées à nos écosystèmes pour des terroirs vivants et attractifs

4^e pilier

Nos systèmes alimentaires locaux sont les premiers garants de notre santé, de nos emplois, de notre environnement, du climat, de nos identités.

Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques

- > Promouvoir les marchés locaux avec nos productions en AgroEcologie Paysanne et les valoriser à partir de leur qualité saine, savoureuse, nutritionnelle, thérapeutique...
- > Soutenir le développement d'infrastructures et équipements autonomes liés aux énergies renouvelables et, d'institutions et mécanismes de financement alternatifs
- > Promouvoir l'AgroEcologie Paysanne comme moyen principal pour réduire les pertes et les gaspillages dans nos systèmes alimentaires et agricoles
- > Adapter aux réalités locales et paysannes les normes de production, transformation et commercialisation pour relocaliser les systèmes alimentaires, en se basant sur les systèmes participatifs de garanti

7^e pilier

Agir au niveau institutionnel législatif et réglementaire

Faire reconnaître et mettre en œuvre l'AgroEcologie Paysanne telle que définie au présent document, par nos Etats et collectivités territoriales, les autorités coutumières et traditionnelles, les institutions nationales et internationales.

- > Inclure l'AgroEcologie Paysanne dans les politiques publiques : développement rural et agricole, santé, nutrition, éducation, droits humains...
- > S'assurer que les 10% de Maputo soient orientés pour soutenir l'Agriculture familiale basée sur l'Agroécologie Paysanne pour la Souveraineté alimentaire tout en protégeant nos économies locales dans une intégration régionale
- > Interpeller les Etats pour investir dans l'achat de nos produits en AgroEcologie Paysanne (restauration collective, stock alimentaire...) et agissons nous-mêmes dans nos activités
- > Maintenir et créer des ceintures vertes en AgroEcologie Paysanne en encourageant des processus de planification décentralisés réellement participatifs, conjointement avec les autorités et administrations locales pertinentes
- > Refuser tout accord ou traité qui mettrait en péril nos économies et nos identités

6^e pilier

Renforcer les synergies, alliances et l'organisation collective

Il est primordial de démultiplier et développer l'AgroEcologie Paysanne sur une plus grande échelle.

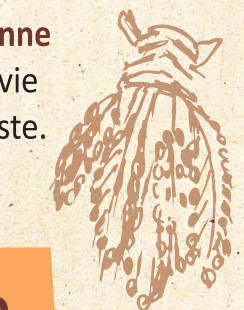
- > Elargir et renforcer les réseaux autour de l'AgroEcologie Paysanne du local au régional, incluant les autorités coutumières, traditionnelles.
- > Encourager et soutenir l'organisation collective pour des terroirs AgroEcologiques dynamiques et vivants riches de leur diversité tant environnementale, productive qu'humaine.
- > Elargir notre mouvement paysan et citoyen aux instituts, universités, organismes de recherche publics pour servir les intérêts des populations en co-construisant des programmes de recherche, d'enseignements avec au cœur les Savoirs paysans.
- > Soutenir la formation et la transmission permanente des connaissances socles de la pérennisation de l'Agroécologie Paysanne.
- > Favoriser les échanges, la transmission des connaissances, notamment intergénérationnelles.

5^e pilier

Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes

Les femmes, avec leurs connaissances, leurs valeurs, leur vision et leur leadership, sont essentielles à la construction de l'AgroEcologie Paysanne. Tout comme les jeunes, elles sont la force pour contribuer à la transformation sociale et écologique qu'est l'AgroEcologie Paysanne, dès aujourd'hui et pour demain.

- > Créer et soutenir des dynamiques sociales et territoriales autour de l'AgroEcologie Paysanne pour retenir la jeunesse dans un cadre de vie épanouissant et collectif avec un revenu juste.
- > Répartir de manière égale et équitable le foncier, la prise de décisions, l'accès aux services sociaux, les droits, le statut, la rémunération....



L'AgroEcologie Paysanne est la réponse à la demande de protection, de sécurité et de pérennité de la planète et de l'humanité. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, est un ingrédient essentiel à sa réalisation.

Réalisé par la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), en tant que leader de la plateforme AgroEcologie Paysanne du Mali.
En collaboration avec : CGLTFOA, COASP, La Via campesina, ROPPA et Plateforme AgroEcologie Paysanne du Mali.
Avec le soutien du programme pour la Transition vers une AgroEcologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire - Pôle Sahel (TAPSA-Sahel - www.facebook.com/TapsaSahel), cofinancé par le CCFD-Terre Solidaire et l'AFD.
Le contenu n'engage que ses auteurs.
www.cnop-mali.org

